

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 09975 Numéro SIREN : 482 512 373 Nom ou dénomination : AAYINI
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2023 sous le numéro de dépôt 6909



20230069092021

DATE DEPOT : 21/02/2023

N° DE DEPOT : 6909

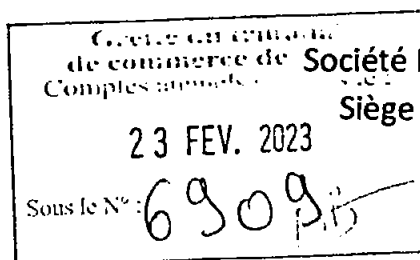
N° GESTION : 2005B09975

N° SIREN : 482512373

DENOMINATION : AAYINI

ADRESSE : 75 R LOUIS BLANC 75010 PARIS

MILLESIME : 2021



AAYINI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS
482 512 373 RCS PARIS

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2021**

DEUXIÈME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 73.176 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	73.176 euros
Report à nouveau antérieur :	139.442 euros
Solde	212.618 euros

Affectés :

Au compte « Report à nouveau » : 212.618 euros
Ce qui porterait le compte Report à nouveau à un solde créditeur de 212.618 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend actes des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices :

Années	Dividendes distribués	Eligibles à l'abattement
2020	200.000 €	0 €
2019	300.000 €	0 €
2018	0 €	0 €

LE PRESIDENT

AAYINI

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

482 512 373 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux,

Le 30 septembre, à quatorze heures,

Au siège social, 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

La société GOBHU, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 7.512.000 euros, ayant son siège social 39/41 Boulevard SUCHET – 75016 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 884 249 871 RCS PARIS, propriétaire de la totalité des 250 actions de 20 euros de nominal chacune, composant le capital social de la Société, Associée Unique et Monsieur Gopalapillai MATHIVANAN Président de la société AAYINI,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la société, Monsieur Gopalapillai MATHIVANAN, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- l'affectation du résultat de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- l'approbation du compte courant,
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

h-m

PREMIÈRE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés.

Il approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 64.947 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code. L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 48.266 €.

DEUXIÈME DECISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, s'élevant à 73.176 €, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	73.176 euros
Report à nouveau antérieur :	139.442 euros
Solde	212.618 euros

Affectés :

Au compte « Report à nouveau » : 212.618 euros
Ce qui porterait le compte Report à nouveau à un solde créditeur de 212.618 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend actes des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices :

Années	Dividendes distribués	Eligibles à l'abattement
2020	200.000 €	0 €
2019	300.000 €	0 €
2018	0 €	0 €

h-m

TROISIÈME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues, directement ou indirectement, au cours de l'exercice écoulé, entre la Société et l'Associée Unique, à savoir :

- La société a effectué des ventes pour un montant de 60.924,01 € TTC à la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a effectué des achats pour un montant de 80.339,40 € TTC auprès de la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a versé 72 000€ au titre de loyer pour le rue Perronet, à la SCI ABIISHMAN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est associé.
- Le compte courant de la SAS GOBHU présente un solde créditeur de 200.000 euros

QUATRIÈME DECISION

L'Associée Unique approuve le montant de son compte courant s'élevant à la somme de 200.000 euros, pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

CINQUIÈME DECISION

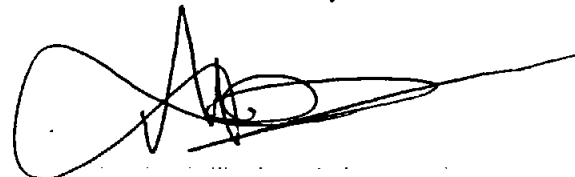
L'Associée Unique décide de ratifier la rémunération qui a été allouée au Président au titre de l'exercice écoulé pour un montant 76.351,84€, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs. La société continuera à prendre en charge ses cotisations obligatoires et facultatives.

SIXIÈME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique et sera consigné sur le registre des décisions.

La société GOBHU
Associée Unique



AAYINI

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

482 512 373 RCS PARIS

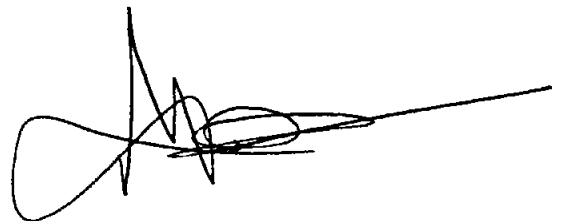
**LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES
PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées audit article, entre la Société et les personnes suivantes, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ou approuvées antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice :

- La société a effectué des ventes pour un montant de 60.924,01 € TTC à la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a effectué des achats pour un montant de 80.339,40 € TTC auprès de la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a versé 72 000€ au titre de loyer pour le rue Perronet, à la SCI ABIISHMANDans laquelle Monsieur MATHIVANAN est associé.
- Le compte courant de la SAS GOBHU présente un solde créditeur de 200.000 euros

**Le président
M. MATHIVANAN Gopalapillai**



AAYINI

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €

Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS

482 512 373 RCS PARIS

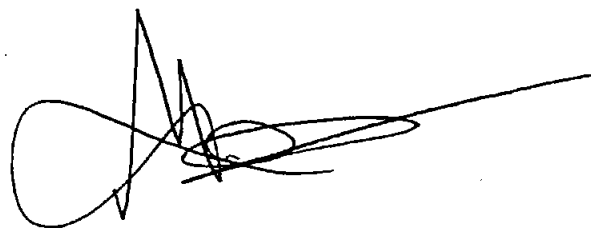
**LISTE DES CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES
PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées audit article, entre la Société et les personnes suivantes, conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ou approuvées antérieurement et dont les effets se sont poursuivis pendant l'exercice :

- La société a effectué des ventes pour un montant de 60.924,01 € TTC à la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a effectué des achats pour un montant de 80.339,40 € TTC auprès de la société AIR SUN dans laquelle Monsieur MATHIVANAN est dirigeant.
- La société a versé 72 000€ au titre de loyer pour le rue Perronet, à la SCI ABIISHMANDans laquelle Monsieur MATHIVANAN est associé.
- Le compte courant de la SAS GOBHU présente un solde créditeur de 200.000 euros

Le président
M. MATHIVANAN Gopalapillai



AAYINI
Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000 €
Siège social : 75 rue Louis Blanc - 75010 PARIS
482 512 373 RCS PARIS

DOCUMENT FINANCIER SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

J'ai l'honneur de vous présenter, un rapport financier sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice.

Notre commissaire aux comptes donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui sont présentés.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 3.875.858 € contre 4.033.230 € pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation ressort à 3.750.267 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 13.085 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 186.721 € à 156.017 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 126.917 € contre 50.009 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de -3.178 €, contre -205 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 123.739 €, contre 49.804 € au 31 décembre 2020.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -2.297 €, contre -611 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de 48.266 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 73.176 €.

hcm

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Très satisfaisant par le niveau du chiffre d'affaires constaté au cours de l'exercice écoulé, ainsi que par les résultats dégagés, nous sommes rassurés sur le bien-fondé de notre politique commerciale, que nous poursuivrons pour l'avenir, tout en continuant à veiller au maintien des frais fixes de gestion à leur juste niveau.

EVENEMENTS IMPORTANTS

Nous vous rappelons la crise sanitaire COVID-19 que nous venons de traverser avec son lot d'incertitudes.

DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR LES SALARIES

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

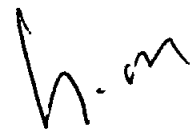
PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes font ressortir un bénéfice de 73.176 €, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	73.176 euros
Report à nouveau antérieur :	139.442 euros
Solde	212.618 euros

Affectés :

Au compte « Report à nouveau » : 212.618 euros
Ce qui porterait le compte Report à nouveau à un solde créditeur de 212.618 €.



RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle que les distributions de dividendes, au titre des trois exercices précédents sont les suivants :

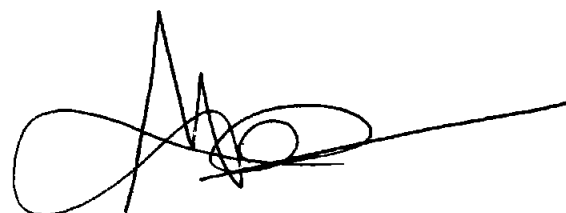
Années	Dividendes distribués	Eligibles à l'abattement
2020	200.000 €	0 €
2019	300.000 €	0 €
2018	0 €	0€

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 64.947 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à 17.211 €.

Le Président



① **BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Orchwa

Désignation de l'entreprise : SASU AAYINI		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12	
Adresse de l'entreprise : 75 RUE LOUIS BLANC		Durée de l'exercice précédent * 12	
Numéro SIRET * 4 8 2 5 1 2 3 7 3 0 0 0 1 0		Néant ☐	
		Exercice N, clos le, 31/12/2021	N-1 31/12/2020
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC
		FX	CQ
		AF	AC
		38 380	13 735
			24 645
			14 457
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AH	AI
		AJ	AK
		AL	AM
		AN	AO
		AP	AO
		AR	AS
		16 233	16 233
		AT	AU
	50 926	32 006	
	18 920		
	22 890		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	AV	AW	
	AX	AY	
	CS	CT	
	CU	CV	
	BB	BC	
	BD	BE	
	BF	BG	
BH	BI		
45 285			
	45 285		
	45 285		
TOTAL (II)		BJ	BK
	150 824	61 974	88 849
		82 631	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	BM
		BN	BO
		BP	BQ
		BR	BS
		BT	BU
	BV	BW	
	CRÉANCES	BX	BY
		BZ	CA
		CB	CC
	DIVERS	CD	CE
CF		CG	
	574 383	574 383	
	228 672		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK
	2 148 552		2 148 552
			1 950 562
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN	
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA
	2 299 376	61 974	2 237 402
			2 033 193
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP
Clause de réserve de propriété *		(3) Part à plus d'un an	CR
Immobili- sations :		Stocks :	Créances :

Désignation de l'entreprise		SASU AAYINI		Néant ☐	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 000)	DA	5 000	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	389 494	389 494	
	Report à nouveau	DH	139 442	311 955	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	73 176	27 488	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	608 112	734 937	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	806 314	821 383	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	200 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	542 132	400 082	
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 843	76 086	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		706	
	Compte régul.	EB			
	EC	1 629 289	1 298 257		
	ED				
	EE	2 237 402	2 033 193		
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	912 107	476 874	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASUAAYINI		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 815 561	FB		FC	2 815 561	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF		
		FG	1 030 914	FH		FI	1 030 914	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 846 476	FK		FL	3 846 476	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	352	
	Autres produits (1) (11)					FQ	974	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 847 802
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	3 072 445	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	202 229	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	209	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	252 926	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	21 800	
	Salaires et traitements *					FY	123 967	
	Charges sociales (10)					FZ	32 050	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	13 085
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 175	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 720 885
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	126 917	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 178	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3 178	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 178)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	123 739	
							49 804	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SASU AAYINI				Néant ☐	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 442
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 442
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	405
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	1 892
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 297
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				III	(2 297)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	48 266
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 847 802
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 774 626
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	73 176
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		IIO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	67 651
			- Crédit-bail immobilier	IIQ	34 480
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		III	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	352
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		A9	
		dont cotisations facultatives Madelin A7		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITES			1 892		
amendes			405		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 237 402 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 3 847 802 euros et un total **charges** de 3 774 626 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 73 176 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par les règlements 2015-06 du 23 novembre 2015 et 2016-07 du 04 novembre 2016)

Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité .

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise au 31/12/2021, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les mesures prises par l'entreprise et/ou notamment l'utilisation de certaines mesures d'accompagnement proposées par l'Etat dans le cadre de la crise COVID-19 permettent d'estimer que la poursuite d'exploitation n'est pas remise en cause au 31/12/2021 , date d'arrêt des comptes..

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1an.
- * Agencements et aménagement des matériels et outillage industriels : 5 ans.
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans.
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le stock est constitué de matériaux et accessoires informatique. Il s'élève au 31 décembre 2021 à 966 624 euros.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3020,58 euros

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière, les hypothèses retenues sont :

Taux d'actualisation : 0.34 %

Taux d'évolution des salaires : 0.5%

Turn over moyen

Départ à la retraite à taux plein (60-67 ans)

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	21 230		17 150			38 380
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 230		17 150			38 380
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233					16 233
	Instal., agencement, aménagement divers	13 291					13 291
	Matériel de transport	350					350
	Matériel de bureau, mobilier	35 131		2 153			37 284
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 006		2 153			67 159	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	45 285					45 285
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 285					45 285
TOTAL		131 521		19 303			150 824

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 773	6 962		13 735
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 773	6 962		13 735
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233			16 233
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	5 141	1 329		6 470
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	20 742	4 794		25 536
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 116	6 123		48 239
TOTAL		48 890	13 085		61 974

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 285		45 285
	Clients douteux ou litigieux	7 461	7 461	
	Autres créances clients	517 724	517 724	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 791	12 791	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	69 569	69 569	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		652 830	607 545	45 285
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	806 314	89 132	717 182	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	542 132	542 132		
	Personnel et comptes rattachés	3 139	3 139		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 172	7 172		
	Impôts sur les bénéfices	21 171	21 171		
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 138	31 138		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 223	18 223		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	200 000	200 000		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 629 289	912 107	717 182	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		8 617			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 686			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		200 000			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		131 033
Autres créances clients		95 775
<i>Clients - factures à établir</i>	95 775	
Autres créances		35 258
<i>Frss-R.R.R. à obtenir</i>	35 258	

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		31 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 965
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	<i>10 965</i>	
Dettes fiscales et sociales		20 767
<i>Dettes provis. pr congés</i>	<i>3 034</i>	
<i>Charges sociales s/congés</i>	<i>131</i>	
<i>Charges sociales - ta fc a pay</i>	<i>135</i>	
<i>Etat - autres charges à payer</i>	<i>17 468</i>	

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		250,00	20,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		250,00	20,0000	5 000,00

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagement de credit bail	158 374	
	158 374	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite	3 021	
	3 021	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	161 395	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



GVA
GROUPE ALPHA

AA YINI

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • LILLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



Membre Indépendant
du Groupement Différence



Certifié ISO 9001
Version 2015

AAYINI

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 Euros

**75 rue Louis Blanc
75010 PARIS**

RCS PARIS 482 512 373

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé unique,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AAYINI relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

GVA AUDIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 € • Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Siège social : 105 Avenue Raymond Poincaré • CS 81691 • 75116 PARIS • Tél. +33 (0)1 45 00 76 00 • info@gva.fr • www.gva.fr
347 496 788 RCS Paris • NAF 6920 Z • Numéro d'identification intracommunautaire : FR 45 347 496 788

Une société du Groupe Alpha

BORDEAUX • ULLE • LYON • MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • NANTES • NOUMÉA • ORLÉANS • PARIS • ROUEN • SAINT-DENIS DE LA RÉUNION • TOULOUSE

Membre de UHY International, réseau de
cabinets indépendants d'audit et de conseil



Membre Indépendant
du Groupement Différence



Certifié ISO 9001
Version 2015

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VI. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de votre société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La date du présent rapport est celle de la fin des travaux de contrôle que nous avons mis en œuvre.

Paris, le 30 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes

GVA AUDIT



Philippe BASCHET

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	38 380	13 735	24 645	14 457
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	16 233	16 233		
	Autres immobilisations corporelles	50 926	32 006	18 920	22 890
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	45 285		45 285	45 285
TOTAL (II)		150 824	61 974	88 849	82 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	966 624		966 624	1 168 853
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	525 185		525 185	525 013
	Autres créances	82 360		82 360	28 025
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	574 383		574 383	228 672
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 148 552		2 148 552	1 950 562
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 299 376	61 974	2 237 402	2 033 193

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

GVA

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	389 494	389 494
	Autres réserves		
	Report à nouveau	139 442	311 955
	Résultat de l'exercice	73 176	27 488
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	608 112	734 937
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	806 314	821 383
	Emprunts et dettes financières divers (3)	200 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	542 132	400 082
	Dettes fiscales et sociales	80 843	76 086
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		706
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 629 289	1 298 257
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 237 402	2 033 193
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		73 175,71	27 487,61
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		912 107	476 874
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

GVA

Compte de Résultat

		31/12/2021		31/12/2020	
		12 mois	% CA	12 mois	% CA
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	2 815 561	73,20	2 860 717	70,93
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 030 914	26,80	1 172 514	29,07
	Montant net du chiffre d'affaires	3 846 476	100,00	4 033 230	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	352	0,01	6 755	0,17
	Autres produits	974	0,03	3 703	0,09
Total des produits d'exploitation		3 847 802	100,03	4 043 689	100,26
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	3 072 445	79,88	3 520 724	87,29
	Variation de stock	202 229	5,26	6 371	0,16
	Achats de matières et autres approvisionnements	209	0,01	1 514	0,04
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	252 926	6,58	252 992	6,27
	Impôts, taxes et versements assimilés	21 800	0,57	14 949	0,37
	Salaires et traitements	123 967	3,22	151 882	3,77
	Charges sociales du personnel	32 050	0,83	34 839	0,86
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	13 085	0,34	10 303	0,26
	Autres charges	2 175	0,06	107	
	Total des charges d'exploitation	3 720 885	96,73	3 993 680	99,02
RESULTAT D'EXPLOITATION		126 917	3,30	50 009	1,24
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 178	0,08	205	0,01
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières		3 178	0,08	205	0,01
RESULTAT FINANCIER		(3 178)	-0,08	(205)	-0,01
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		123 739	3,22	49 804	1,23
Total des produits exceptionnels				2 442	0,06
Total des charges exceptionnelles		2 297	0,06	3 053	0,08
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(2 297)	-0,06	(611)	-0,02
PARTICIPATION DES SALAIRES					
IMPOTS SUR LES BENEFICES		48 266	1,25	21 705	0,54
TOTAL DES PRODUITS		3 847 802	100,03	4 046 131	100,32
TOTAL DES CHARGES		3 774 626	98,13	4 018 643	99,64
RESULTAT DE L'EXERCICE		73 176	1,90	27 488	0,68

Etats financiers au 31/12/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 237 402 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 3 847 802 euros** et un total **charges de 3 774 626 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 73 176 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général (modifié par les règlements 2015-06 du 23 novembre 2015 et 2016-07 du 04 novembre 2016)

Faits caractéristiques de l'exercice

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité.

A la date d'établissement des comptes de l'entreprise au 31/12/2021, l'entreprise n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Les mesures prises par l'entreprise et/ou notamment l'utilisation de certaines mesures d'accompagnement proposées par l'Etat dans le cadre de la crise COVID-19 permettent d'estimer que la poursuite d'exploitation n'est pas remise en cause au 31/12/2021, date d'arrêt des comptes..

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

des remises, rabais et escomptes obtenus.

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1an.
- * Agencements et aménagement des matériels et outillage industriels : 5 ans.
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans.
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Le stock est constitué de matériaux et accessoires informatique. Il s'élève au 31 décembre 2021 à 966 624 euros.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière.

Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3020,58 euros

Pour le calcul des indemnités de fin de carrière, les hypothèses retenues sont :

Taux d'actualisation : 0.34 %

Taux d'évolution des salaires : 0.5%

Turn over moyen

Départ à la retraite à taux plein (60-67 ans)

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 euros

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	21 230		17 150			38 380
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 230		17 150			38 380
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233					16 233
	Instal, agencement, aménagement divers	13 291					13 291
	Matériel de transport	350					350
	Matériel de bureau, mobilier	35 131		2 153			37 284
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 006		2 153			67 159	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	45 285					45 285
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 285					45 285
TOTAL		131 521		19 303			150 824

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	6 773	6 962		13 735
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 773	6 962		13 735
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	16 233			16 233
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	5 141	1 329		6 470
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	20 742	4 794		25 536
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 116	6 123		48 239
TOTAL		48 890	13 085		61 974

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	45 285		45 285
	Clients douteux ou litigieux	7 461	7 461	
	Autres créances clients	517 724	517 724	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 791	12 791	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	69 569	69 569	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		652 830	607 545	45 285
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine (1)	806 314	89 132	717 182	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	542 132	542 132		
	Personnel et comptes rattachés	3 139	3 139		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 172	7 172		
	Impôts sur les bénéfices	21 171	21 171		
	Taxes sur la valeur ajoutée	31 138	31 138		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 223	18 223		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	200 000	200 000		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 629 289	912 107	717 182	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		8 617			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		23 686			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		200 000			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Produits à recevoir		131 033
Autres créances clients <i>Clients - factures à établir</i>	95 775	95 775
Autres créances <i>Frs-R.R.R. à obtenir</i>	35 258	35 258



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Total des Charges à payer		31 732
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 965
<i>Fournisseurs - fact. non parve</i>	10 965	
Dettes fiscales et sociales		20 767
<i>Dettes provis. pr cangés</i>	3 034	
<i>Charges sociales s/cangés</i>	131	
<i>Charges sociales - ta fc a pay</i>	135	
<i>Etat - autres charges à payer</i>	17 468	

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	250,00	20,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	250,00	20,0000	5 000,00

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés		5	
	Ouvriers			
	TOTAL		6	



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2021

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail Engagement de credit bail	158 374	
	158 374	
Engagements en pensions, retraite et assimilés Engagements retraite	3 021	
	3 021	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	161 395	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

